



Référentiel des compétences à l'écrit en immersion française

Auteur et chercheur principal :
Joseph **Dicks**, Ph.D.

Assistants à la recherche et à la rédaction :
Allan **Roy**, M.Ed.
Chantal **Lafargue**, M.Ed.

Remerciements



Nous tenons à remercier tous ceux qui ont contribué à la réalisation du présent document. En particulier, je signale les enseignants qui ont participé aux sessions de mise à l'essai : les enseignants du Nouveau-Brunswick, Philippe Le Dorze et les enseignants de Winnipeg, Edith Bovey et les enseignants de Kingston/Napanee.

Nous remercions également les membres du comité de validation de l'ACPI qui nous ont fourni des commentaires indispensables sur une version préliminaire du document : Josée Clermont, Shayda Cummings, Erin Dawe, Philippe Le Dorze, Hélène Préfontaine, Johanne Proulx, Guylaine Robichaud et Jessica Saada.

Enfin, nous signalons la contribution des membres de l'équipe de l'IRL₂C : Renée Bourgoin, Karla Culligan, Paula Kristmanson et Josée Le Bouthillier qui ont analysé et testé les grilles d'appréciation à plusieurs reprises. Nous remercions Josée Le Bouthillier aussi pour le soin qu'elle a porté à la rédaction française de ce document.

Outils

supplémentaires sur
le référentiel à l'écrit
sur le site web de l'ACPI!

Rendez-vous sur le site web de l'ACPI pour télécharger des :

- **Fiches de vérification pour l'enseignant**

Dans cette section se trouvent des fiches de vérification pour les niveaux A1 à C1 du CECR, ainsi que des fiches remplies qui correspondent aux textes exemplaires pour les niveaux A2 et B2 dont l'enseignant peut se servir comme modèles. Ces fiches vous donnent une idée de comment le Référentiel peut être utilisé. Dans un document complémentaire, vous trouverez un grand nombre de textes exemplaires pour différents niveaux de compétence et différents types de textes.

- **Énoncés « je peux » pour apprenants**

Les énoncés « je peux » sont destinés aux apprenants pour qu'ils puissent réfléchir à leurs progrès en écriture. Ces énoncés sont généraux dans le sens qu'ils s'appliquent à tous les niveaux et à tous les programmes d'immersion. L'enseignant à un niveau particulier dans un programme spécifique peut se servir de ces énoncés comme point de départ pour créer des énoncés plus précis avec ses apprenants.

www.acpi.ca

Préambule

Le Référentiel des compétences à l'écrit en immersion française est le fruit d'une revue approfondie de la littérature scientifique sur l'apprentissage et l'évaluation des compétences écrites en langues secondes. Il est également en lien étroit avec les niveaux du *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECR) du Conseil de l'Europe. Par conséquent, nous avons opté pour un référentiel à six niveaux (A1, A2, B1, B2, C1, C2). Chaque niveau a comme point de départ le descripteur du CECR correspondant à la compétence écrite, mais, afin de répondre directement au contexte de l'apprentissage du français en immersion, nous avons élaboré les descripteurs pour les différents niveaux. Nous vous signalons cependant, qu'en suivant le CECR, cet outil ne répond pas au stade de « pré-écriture » et que le C2 est un niveau extrêmement élevé qui, généralement, ne sera pas atteint par des apprenants d'immersion à la fin du secondaire. Nous l'incluons néanmoins pour montrer que le développement de la compétence en écriture ou en langue en général est un processus sans fin.

Le référentiel est un outil d'évaluation formative (au service de l'apprentissage), tant pour les enseignants que pour les élèves et leurs parents. À cette fin, nous avons incorporé des fiches d'évaluation pour enseignants et des énoncés « je peux » pour les apprenants. Certaines fiches sont remplies pour montrer comment les enseignants pourraient s'en servir. Les énoncés « je peux » pour les apprenants, quoique généraux, sont faciles à comprendre et à adapter à un contexte particulier d'enseignement.



La maîtrise du français écrit, ou la compétence à s'exprimer à l'écrit en français, est principalement fondée sur cinq paramètres principaux fréquemment retrouvés dans la littérature scientifique :

- Les idées/le contenu
- L'organisation du texte
- La structure des phrases
- Le choix de mots
- Les conventions linguistiques

Le référentiel tel qu'il est présenté reflète donc ces caractéristiques principales tout en respectant le CÉCR. À cette fin, nous avons non seulement entrepris une recherche approfondie de la littérature scientifique sur l'écrit, mais aussi, nous avons consulté des experts au niveau universitaire, des conseillers pédagogiques et des enseignants dans différentes régions du Canada. Pour nous assurer que le référentiel répond aux besoins des enseignants, nous l'avons essayé avec trois groupes d'éducateurs représentant différents programmes d'immersion, différents niveaux d'apprentissage et différentes régions du pays. Nous considérons qu'un outil qui permet aux enseignants de partager des critères et un langage communs représente un grand avantage quant à l'évaluation des compétences écrites en immersion et, par extension, à l'enseignement de ces compétences.

Profils

linguistiques selon
les niveaux du CECR

Ces profils linguistiques fournissent des descriptions globales des auteurs à six niveaux de compétence qui correspondent à l'échelle du Cadre européen commun pour les langues (CECR). Ces profils pourraient intéresser les parents et les administrateurs qui aimeraient voir d'un coup d'œil à quoi ressemble chaque niveau de compétence.

A1

Niveaux A1 et A2 : Auteur émergent

L'auteur du niveau A1 peut écrire à propos de faits isolés et d'informations simples et concrètes. Les textes qu'il rédige sont constitués d'une liste de mots ou de phrases simples présentées dans un ordre séquentiel comme une carte postale ou un courriel. Il répond aux questions « qui, quoi, où et quand ». Les mots utilisés sont puisés dans un répertoire familier, étudié ou mémorisé. Il emploie des mots qu'il connaît et il peut généralement les orthographier correctement. Cependant, sur le plan grammatical, même s'il utilise des formes simples appartenant à un répertoire mémorisé, l'auteur commet souvent des erreurs et celles-ci nuisent au sens. Il utilise correctement, la plupart du temps, la majuscule en début de phrase ainsi que la ponctuation finale.



A2

L'auteur du niveau A2 écrit des textes relevant de situations personnelles ou familières où une idée principale émerge et peut répondre à des besoins immédiats dans des écrits interactifs, comme une correspondance par courriel. Une organisation textuelle commence à apparaître. Les mots utilisés sont courants et familiers puisés dans un répertoire limité, et l'auteur réussit à les orthographier correctement. Il utilise des phrases simples et des phrases combinées par des conjonctions de coordination simples comme « et, ou, mais » et il les organise selon une suite logique. L'auteur utilise correctement la majuscule et la ponctuation finale et il lui arrive souvent d'utiliser correctement la virgule. Les guillemets sont aussi parfois utilisés correctement. En ce qui concerne la grammaire, l'auteur utilise des formes grammaticales simples, mais quelques erreurs nuisent au sens puisqu'il commet encore des erreurs élémentaires.

B1

Niveaux B1 et B2 : Auteur compétent

L'auteur B1 peut relater des expériences, exprimer des sentiments et présenter des faits sur des sujets d'intérêt. Dans son texte, une idée principale est présente et des idées secondaires ou des arguments émergent. Certaines idées sont soutenues par des détails. L'auteur crée des phrases simples ainsi que des phrases complexes en utilisant des conjonctions de subordination comme « si, quand, pendant que, parce que ». Les structures simples et communes sont utilisées correctement. Le vocabulaire au niveau B1 permet à l'auteur d'expliquer ou de décrire des sujets communs et il peut choisir efficacement le vocabulaire selon le sujet traité. Le texte est organisé et adapté à l'intention d'écriture et au genre (par exemple, le texte contient une introduction, un développement et une conclusion). Cependant, il peut y avoir des inégalités dans la qualité des composantes organisationnelles (par exemple, l'introduction pourrait être forte, tandis que la conclusion faible). Des mots de transition communs sont utilisés afin de créer un texte logique qu'un lecteur peut lire sans difficulté. Les mots communs et récemment appris sont orthographiés correctement. L'auteur



B2

peut utiliser correctement une ponctuation plus complexe à l'intérieur des phrases, comme des points-virgules, des points et des traits d'union. Certaines formes grammaticales, mais pas toutes, sont maîtrisées, et quelques erreurs nuisent au sens au niveau B1.

L'auteur du niveau B2 écrit à propos de divers sujets liés à ses intérêts. Il peut présenter et développer des arguments afin de soutenir ou de réfuter une opinion. Une idée principale est présente, bien développée et elle est soutenue par des idées secondaires ou des arguments. Plusieurs idées et arguments sont soutenus par des détails ou des exemples. L'auteur du niveau B2 utilise des phrases complexes contenant des conjonctions de subordination complexes comme « aussitôt que, par après, afin de, de sorte que ». Il emploie une variété de structures de phrase qui contribuent à la fluidité du texte. L'étendue du vocabulaire est assez large, permettant ainsi à l'auteur du niveau B2 d'utiliser des mots et des expressions non seulement précis, mais aussi appropriés et adaptés à l'intention d'écriture. À ce niveau, l'organisation textuelle correspond au genre et à l'intention d'écriture, mais certains éléments sont plus forts que d'autres. L'auteur du niveau B2 utilise une variété de mots de transition pour créer un texte qu'un lecteur peut lire sans difficulté. Les formes grammaticales de base sont utilisées correctement et de façon appropriée, tandis que les formes plus complexes sont souvent correctes sans que cela soit constant à ce niveau. Les erreurs nuisent très rarement au sens.





C1

Niveaux C1 et C2 : Auteur accompli

L'auteur du niveau C1 peut écrire à propos de divers sujets tant familiers que complexes. Il peut développer et justifier un point de vue en fournissant des exemples pertinents. L'idée principale ainsi que les idées secondaires sont bien développées et soutenues par des détails appropriés et spécifiques. L'auteur développe ses idées en tenant compte à la fois de l'intention d'écriture et de l'auditoire. Le texte est fluide, et son organisation reflète le genre, l'intention d'écriture et l'auditoire ciblé. L'auteur du niveau C1 produit des phrases complexes contenant une variété de conjonctions et il emploie correctement et de façon appropriée une variété de types de phrase, souvent à des fins stylistiques. Il utilise aussi une variété de mots de transition et de phrases de façon appropriée ce qui permet au lecteur de suivre aisément la lecture d'un texte complexe. L'auteur du niveau C1 possède un vaste répertoire en fait de vocabulaire et d'expressions et il les utilise de façon puissante et évocatrice pour créer des images, une atmosphère et un ton. Il maîtrise la majorité des structures grammaticales.

C2

L'auteur du niveau C2 écrit avec confiance à propos d'une vaste étendue de sujets, y compris ceux qui sont complexes et abstraits. Les idées principales et secondaires sont bien développées et soutenues par des détails ainsi que par des anecdotes et des exemples bien choisis. Les idées et l'information sont choisies et développées selon les circonstances du texte, c'est-à-dire le genre, l'intention d'écriture et l'auditoire ciblé. Le style et l'organisation soutiennent l'idée principale et captent l'intérêt du lecteur. Une variété de types de phrase sont employés judicieusement selon l'intention d'écriture et l'auditoire ciblé pour créer un texte fluide et puissant. Les mots de transition et les phrases sont utilisés de façon originale et créative. L'auteur du niveau C2 possède un vaste répertoire de mots et d'expressions variés et sophistiqués, dont des expressions idiomatiques. Il maîtrise presque toutes les formes grammaticales et utilise ce savoir linguistique afin de personnaliser son texte, d'en améliorer la clarté et le style, et de produire un message puissant.

Grille

d'appréciation des compétences à l'écrit

Cette grille d'appréciation comprend une échelle à 6 niveaux (A1 à C2) pour décrire la compétence en écriture en immersion. Elle se base sur le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) et incorpore des aspects clefs de la compétence en écriture tels qu'ils sont décrits dans la littérature scientifique sur l'écrit.

Nous avons opté d'inclure le niveau C2 dans la grille d'appréciation pour montrer la progression du développement de l'écrit, mais on ne s'attend pas à ce qu'un auteur de l'immersion produise un texte à ce niveau exceptionnel de compétence.





Structure de phrases

Auteur émergent		Auteur compétent		Auteur accompli	
A1	A2	B1	B2	C1	C2
L'auteur utilise des phrases simples qui possèdent la même structure (sujet + verbe + complément).	L'auteur utilise des phrases simples et des phrases combinées par des conjonctions de coordination simples (par ex., et, ou, mais).	L'auteur utilise des phrases simples et des phrases combinées par des conjonctions de subordination simples (par ex., si, quand, comme, parce que).	L'auteur utilise des phrases complexes à l'aide de conjonctions de subordination complexes (par ex., lorsque, après que, afin que, pour que).	L'auteur utilise des phrases complexes à l'aide de diverses conjonctions. L'auteur utilise une combinaison de phrases simples et complexes selon l'intention d'écriture et le destinataire.	L'auteur utilise des phrases complexes à l'aide de diverses conjonctions employées de façon créative. L'auteur utilise une variété de phrases simples et complexes judicieusement en lien avec l'intention d'écriture et le destinataire pour créer un texte fluide et puissant.
L'auteur utilise des constructions appartenant à un répertoire mémorisé (formules toutes faites).	L'auteur commence à générer des phrases simples.	L'auteur utilise correctement des structures simples et des structures complexes courantes.	L'auteur utilise des constructions variées qui contribuent à la fluidité du texte.	L'auteur utilise des constructions variées de façon correcte et appropriée et, souvent, efficacement à des fins stylistiques.	L'auteur utilise la structure française de façon constante et efficace à des fins stylistiques.





Choix de mots

Auteur émergent

Auteur compétent

Auteur accompli

A1	A2	B1	B2	C1	C2
L'auteur utilise des mots familiers, étudiés ou mémorisés.	L'auteur utilise un répertoire limité de mots liés à une situation spécifique.	L'auteur possède un vocabulaire lui permettant d'expliquer ou de décrire des sujets courants.	L'auteur possède une assez grande étendue de vocabulaire lui permettant d'utiliser des mots précis et appropriés.	L'auteur possède un vaste répertoire de vocabulaire lui permettant d'utiliser des mots puissants et évocateurs.	L'auteur possède un vaste répertoire de mots recherchés et variés, y compris des expressions idiomatiques.
L'auteur choisit des mots qu'il connaît.	L'auteur choisit des mots et des expressions relatifs à une situation spécifique.	L'auteur choisit des mots et des expressions selon le sujet.	L'auteur choisit des mots et des expressions en fonction de l'intention d'écriture.	L'auteur choisit des mots et des expressions en fonction de l'intention d'écriture et du destinataire pour créer des images, une ambiance et un ton.	L'auteur choisit des mots et des expressions efficacement en fonction de l'intention d'écriture et du destinataire pour créer des métaphores et des images mentales fortes.



Idées/Contenu

Auteur émergent		Auteur compétent		Auteur accompli	
A1	A2	B1	B2	C1	C2
L'auteur répond aux questions « qui, quoi, où, quand ».	L'auteur rédige un texte dans lequel une idée principale émerge.	L'auteur rédige un texte qui possède une idée principale claire. Des idées secondaires émergent. Quelques idées sont appuyées par des détails.	L'auteur présente une idée principale bien développée. Les idées secondaires renforcent l'idée principale. Plusieurs idées sont appuyées par des détails.	L'auteur présente une idée principale et des idées secondaires bien développées et appuyées par des détails pertinents et spécifiques.	L'auteur présente des idées principales et secondaires appuyées par des détails pertinents et spécifiques bien développés, des exemples bien choisis et des anecdotes.
L'auteur présente des faits isolés ou des informations concrètes simples.	L'auteur traite de sujets personnels ou familiaux, ou exprime des besoins immédiats.	L'auteur raconte des expériences, exprime des sentiments et relate des faits sur des sujets d'intérêt.	L'auteur écrit sur divers sujets relatifs à ses intérêts. L'auteur développe et expose des arguments pour ou contre une opinion.	L'auteur traite de divers sujets, y compris des sujets complexes. L'auteur développe et justifie un point de vue en donnant des exemples pertinents. L'auteur choisit et développe des idées et de l'information en fonction de l'intention d'écriture et du destinataire.	L'auteur écrit avec confiance et compétence sur une gamme de sujets, y compris des sujets complexes et abstraits. L'auteur choisit et développe des idées et fournit de l'information selon les circonstances.



Organisation du texte

Auteur émergent

A1	L'auteur rédige un texte qui consiste en une liste de mots ou de phrases simples (par ex., une carte postale simple, un courriel).
A2	L'auteur rédige un texte qui consiste en une série de phrases regroupées selon une suite logique.

Auteur compétent

B1	L'auteur rédige un texte dont l'organisation est adaptée à l'intention d'écriture et au genre (par ex., introduction, développement, conclusion). Il se peut que certains éléments soient plus forts que d'autres (par ex., introduction forte, mais conclusion faible).
B2	L'auteur rédige un texte dont l'organisation est adaptée à l'intention d'écriture et au genre. Les divers éléments (par ex., introduction, développement et conclusion) sont développés de façon efficace.

Auteur accompli

C1	L'auteur rédige un texte fluide dont l'organisation est adaptée à l'intention d'écriture, au genre et au destinataire.
C2	L'auteur rédige un texte au style raffiné dont l'organisation créative embellit l'idée principale et éveille l'intérêt du lecteur.

L'auteur présente des mots ou des phrases simples dans un ordre séquentiel.	L'auteur rédige un texte dans lequel une organisation commence à apparaître.
---	--

L'auteur se sert de transitions courantes sans beaucoup de variété pour écrire un texte logique que le lecteur peut suivre sans beaucoup de difficulté.	L'auteur se sert d'une plus grande variété de transitions pour écrire un texte logique que le lecteur peut suivre sans difficulté.
---	--

L'auteur se sert de transitions variées et appropriées qui permettent au lecteur de suivre sans difficulté la lecture d'un texte complexe.	L'auteur se sert de transitions variées et appropriées qui permettent au lecteur de suivre sans difficulté la lecture d'un texte complexe.
--	--

L'auteur manipule la séquence afin d'améliorer la clarté et l'impact du texte en fonction de l'intention d'écriture et du destinataire. Les transitions sont utilisées de façon originale et créative.	L'auteur manipule la séquence afin d'améliorer la clarté et l'impact du texte en fonction de l'intention d'écriture et du destinataire. Les transitions sont utilisées de façon originale et créative.
--	--




Conventions linguistiques

Auteur émergent

Auteur compétent

Auteur accompli

A1	A2	B1	B2	C1	C2
L'auteur orthographe correctement des mots appris ou mémorisés la plupart du temps.	L'auteur orthographe correctement des mots courants.	L'auteur orthographe correctement des mots courants et des mots étudiés.	L'auteur orthographe correctement la plupart des mots.	L'auteur orthographe correctement presque tous les mots, à l'exception de certains mots rares et difficiles.	L'auteur orthographe correctement presque tous les mots, y compris les mots rares et difficiles.
L'auteur utilise correctement, la plupart du temps, la majuscule en début de phrase et la ponctuation finale.	L'auteur utilise la majuscule et la ponctuation finale correctement. La virgule est souvent utilisée correctement. Parfois, les guillemets sont utilisés correctement.	L'auteur utilise correctement la ponctuation à l'intérieur des phrases (virgules, point virgule, deux-points, tirets, guillemets ou tirets pour les citations), mais peut avoir de la difficulté dans certains cas.	L'auteur utilise presque toujours la ponctuation correctement.	L'auteur utilise la ponctuation correctement de façon constante.	L'auteur utilise la ponctuation de façon correcte et créative.
L'auteur utilise des formes grammaticales simples appartenant à un répertoire mémorisé. L'auteur commet systématiquement des erreurs de grammaire. Plusieurs erreurs nuisent au sens.	L'auteur utilise des formes grammaticales simples, mais commet encore systématiquement des erreurs élémentaires. Quelques erreurs nuisent au sens.	L'auteur démontre un contrôle de certaines conventions de base, mais pas toutes. Peu d'erreurs nuisent au sens.	L'auteur démontre un contrôle des conventions de base. Certaines conventions plus complexes sont utilisées correctement, mais pas toutes et pas de façon constante. Les erreurs nuisent rarement au sens.	L'auteur maîtrise la majorité des conventions linguistiques.	L'auteur maîtrise presque toutes les conventions linguistiques. L'auteur utilise la grammaire afin de personnaliser le texte et de rendre le message plus percutant. La grammaire est correcte et contribue à la clarté et au style.



Je peux

Je peux répondre aux questions « qui, quoi, quand, où ».

Je peux choisir des mots qui contribuent à la création d'images, d'une ambiance et d'un ton.

Je peux choisir et développer des idées et fournir de l'information selon le destinataire.

Je peux écrire un texte qui contient une idée principale et quelques idées secondaires.

Je peux utiliser la virgule.

Je peux utiliser des transitions variées dans un texte complexe.

Je peux développer et justifier un point de vue en donnant des exemples.

Je peux inclure quelques détails dans mon texte.

Je peux exposer des raisons pour ou contre une opinion.

Je peux bien épeler des mots courants et étudiés.

Je peux écrire des phrases stylistiquement variées pour embellir mon texte.

Je peux utiliser la ponctuation correctement presque toujours.

Je peux utiliser efficacement des mots puissants et évocateurs.

Je peux exprimer mes sentiments sur des sujets qui m'intéressent.